

Mémoire d'entente entre le ministère de l'Économie et du Commerce et ART

Le ministère de l'Économie et du Commerce et l'Autorité de régulation des télécoms (ART) ont signé hier un mémoire d'entente en vertu duquel ART est habilitée à intervenir pour régler tout problème en relation avec la protection des intérêts des consommateurs portant sur le secteur des télécoms.